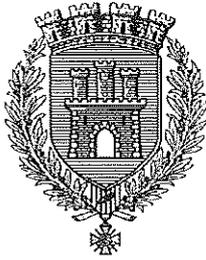


N° DEL 2014.04.17/060

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Jeudi 17 avril 2014** à 16h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

<b>CONVOCAATION</b>	
Date	10/04/2014
Affichage	10/04/2014

<b>NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL</b>		
En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	30	3

**Etaient Présents :** GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, PEYTHIEU Eric, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARTINEZ Gilles, MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, FABRE Mireille, GRYZKA Romain, VALDENAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, DAZIN Florian.

**Etaient Représentés :**

BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed.  
KHALIFA Daphné pouvoir à MILLET Thibault.  
ARMAND Emilie pouvoir à VALDENAIRE Catherine.

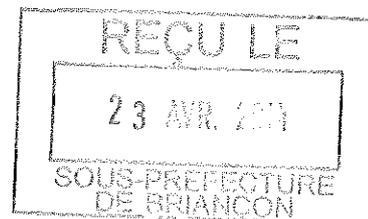
**THEME : COMMISSIONS 1**

**OBJET : CREATION DES  
COMMISSIONS  
MUNICIPALES.**

**Absents-Excusés :**

BOVETTO Fanny, KHALIFA Daphné, ARMAND Emilie.

**Secrétaire de Séance : ROMAIN Manuel.**



Rapporteur : Gérard FROMM.

L'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriale (CGCT) dispose que « *le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.*

*Elles sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.*

*Dans les communes de plus de 3 500 habitants, la composition des différentes commissions, y compris les commissions d'appel d'offres et les bureaux d'adjudications, doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale ».*

De manière systématique, un service sera le « référent » d'une commission, ce qui permettra que ledit service assure « l'intendance » de la commission (convocation, présence aux réunions du chef du service référent, établissement du compte-rendu, etc.).

Il est proposé de créer les commissions « permanentes » suivantes :

- **Finances-Développement Economique-Informatique,**  
(Rattachement au service des Finances).
- **Urbanisme,**  
(Rattachement au service de l'Urbanisme).
- **Culture-Patrimoine-Tourisme,**  
(Rattachement au service du Patrimoine).
- **Environnement-Transports-Déplacements-Stationnement-Travaux,**  
(Rattachement aux Services Techniques).
- **Vie Quotidienne-Jeunesse et Sports**  
(Rattachement au service des Affaires Scolaires).

Le Maire en est membre de droit. La commission élira son Vice-Président dès sa première réunion.

Les commissions seraient composées de 8 membres, en plus du Maire, soit 6 membres pour la liste "**Toujours unis pour Briançon**" et 2 membres pour la liste "**Croire en Briançon**".

L'article L. 2121-21 du CGCT dispose que "*le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin*".

La désignation des membres des commissions est effectuée au scrutin secret, sauf si le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'y renoncer.

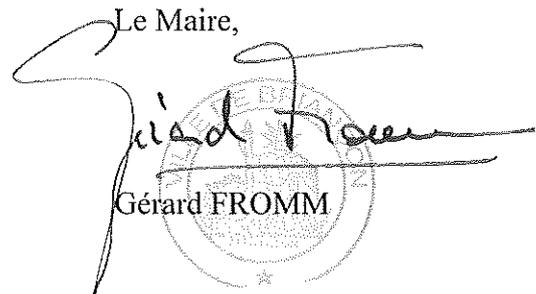
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'accepter les propositions ci-dessus en matière de création des commissions municipales "permanentes" ;
- De ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des membres des commissions municipales ;
- De désigner comme indiqué dans les tableaux joints à la présente délibération, les différentes commissions municipales "permanentes" et d'approuver leur composition.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce, de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération

POUR : 33  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,  
  
Gérard FROMM

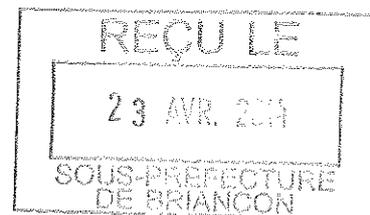
TRANSMIS LE 23 AVR. 2014  
PUBLIÉ LE 23 AVR. 2014  
NOTIFIÉ LE 24 AVR. 2014

8 Représentants de la commune au sein de la :

**Commission Finances – Développement économique - Informatique**

**17/04/2014**

TITULAIRES	
Le Maire membre de droit  Renée PETELET Nicole GUERIN Francine DAERDEN Maurice DUFOUR Eric PEYTHIEU Gilles MARTINEZ Catherine MUHLACH Romain GRYZKA	



8 Représentants de la commune au sein de la :

**Commission d'urbanisme**

**17/04/2014**

TITULAIRES	
Le Maire membre de droit  Aurélie POYAU Thibault MILLET Marie-Hélène PONSART Claude JIMENEZ Maurice DUFOUR Marcel CIUPPA Catherine MUHLACH Romain GRYZKA	

8 Représentants de la commune au sein de la :

**Commission Culture – Patrimoine - Tourisme**

**17/04/2014**

<b>TITULAIRES</b>	
Le Maire membre de droit	
Nicole GUERIN	
Jean-Paul BOREL	
Claude JIMENEZ	
Yvon AIGUIER	
Pascale BRUNET	
Alain PROREL	
Emilie ARMAND	
Catherine VALDENNAIRE	

8 Représentants de la commune au sein de la :

**Commission Environnement – Transports – Déplacements –  
Stationnement - Travaux**

**17/04/2014**

<b>TITULAIRES</b>	
Le Maire membre de droit	
Francine DAERDEN	
Maurice DUFOUR	
Aurélie POYAU	
Marcel CIUPPA	
Fanny BOVETTO	
Yvon AIGUIER	
Bruno MONIER	
Florian DAZIN	

8 Représentants de la commune au sein de la :

<b>Commission Vie Quotidienne – Jeunesse - Sports</b>
---

**17/04/2014**

<b>TITULAIRES</b>	
Le Maire membre de droit  Catherine GUIGLI Mohamed DJEFFAL Bruno DAVANTURE Fanny BOVETTO Manuel ROMAIN Claude JIMENEZ Bruno MONIER Florian DAZIN	